

## Auto-déclaration obligatoire Fonds en faveur de la formation professionnelle Contribution 2024

Numéro d'entreprise	
Société	
Adresse	
NPA et lieu	
Nom/prénom de la personne de contact	
N° tél. de la personne de contact	
E-mail	
Masse salariale AVS <b>2023</b>	
Entreprise sans masse salariale (unipersonnelle)	
Date	
Signature	
Remarque	

Est soumis le personnel d'exploitation engagé ou loué y compris les chefs de chantier et les contremaîtres. Sont exclus les employés qui travaillent exclusivement dans les services techniques ou commerciaux de l'entreprise et les apprentis.

A retourner à :

FER Neuchâtel  
Service des encaissements  
Case postale 2312  
2001 Neuchâtel

[encaissement@fer-ne.ch](mailto:encaissement@fer-ne.ch)  
032 727 37 11